

Tir Européen / Législation des autres pays

Attention, projet législation européenne !

Jean-Luc / il y a quatorze années

[Attention, projet législation européenne !](#)

Bonjour à tous,

Il semblerait qu'une directive européenne soit en préparation avec comme effet d'interdire tout transport de munitions à bord des avions des compagnies aériennes européennes.

La situation actuelle permet de voyager avec 5 kg de munitions en soute. Une modification de cette disposition mettrait gravement en danger la participation de tout tireur quelle que soit sa discipline à des compétitions nécessitant de voyager par avion : championnat d'Europe, du monde, etc...

Les chasseurs sont aussi directement concernés.

Nous pouvons tous manifester notre opposition à ce projet auprès de nos représentants auprès de l'Union européenne.

Je conseille donc à tous les tireurs, chasseurs, collectionneurs ou autres amateurs d'armes de manifester leur opposition la plus ferme à ce projet.

Ci-dessous le lien pour entrer en contact avec le représentant belge de votre choix.

[\[www.europarl.europa.eu\]](http://www.europarl.europa.eu)

Cordialement,

Jean-Luc Cornet

aimé / il y a quatorze années

[Re: Attention, projet législation européenne !](#)

Eh bien, cette interdiction ne touchera pas tous les pays européens !

Pourquoi ?

Parce depuis des années, des pays européens -la ou le tir est supporté- transportent les munitions des internationaux en avion militaire ...

lagaffe / il y a quatorze années

[Re: Attention, projet législation européenne !](#)

ben , je viens d apprendre quelque chose en plus

Jean-Luc / il y a quatorze années

[Re: Attention, projet législation européenne !](#)

Hello,

Le lien pour vers le texte :

[\[eur-lex.europa.eu\]](http://eur-lex.europa.eu)

Voir 5 et 5B.

Tir Européen / Législation des autres pays

Attention, projet législation européenne !

En fait la discussion porte sur l'interprétation de "Hold Bagage".

Jean-Luc

aimé / il y a quatorze années

[Re: Attention, projet législation européenne !](#)

Il y a plusieurs raisons au transport des mun. par avion militaire, il a été constaté que des cartouches de matches ne supportaient pas du tout les très basses températures pouvant régner dans la soute à bagage d'un avion à haute altitude...

Il est arrivé par exemple que l'équipe de France 300M se rende au nord de l'Europe en avion et les mun. en break climatisé...

Il y a aussi le support du pays à ses représentants ...
lourdement chargés d'un fusil libre et de 500 cartouches de 308...
